

À quoi les fonds destinés à l'éducation sont-ils utilisés ?

- Les dépenses de fonctionnement représentent, en moyenne, plus de 90 % des dépenses totales d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, à l'exception de l'enseignement préprimaire.
- Dans les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, la rémunération des enseignants est le poste le plus important des dépenses de fonctionnement.
- C'est dans l'enseignement supérieur que les postes de dépenses de fonctionnement autres que la rémunération du personnel sont les plus élevés. Ils atteignent en moyenne 32 %, ce qui s'explique en partie par le coût plus élevé des infrastructures et des équipements à ce niveau d'enseignement.

Description

Cet indicateur expose en détail de quelle façon les pays de l'OCDE dépensent leurs fonds destinés à l'éducation, notamment leur répartition entre dépenses en capital (qui sont des postes exceptionnels, comme les bâtiments) et dépenses de fonctionnement (qui sont des postes réguliers, comme le salaire des enseignants). La répartition des fonds entre les différents postes au sein de ces deux catégories de dépenses peut avoir une incidence sur la qualité de service, l'état des moyens à disposition et la capacité des systèmes d'éducation à s'adapter au changement démographique et à l'évolution des effectifs scolarisés.

Résultats

Les dépenses de fonctionnement représentent la part la plus élevée du budget global de l'éducation. Cela est dû à la forte concentration de main-d'œuvre du secteur, où les salaires des enseignants représentent une large part des dépenses de fonctionnement – et des dépenses totales – d'éducation. Dans les pays de l'OCDE, les dépenses de fonctionnement représentent, en moyenne, plus de 90 % du budget global de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur (91.3 %) et de l'enseignement supérieur (91.0 %), selon les chiffres de 2009.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les salaires du personnel représentent 78 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur. Dans l'enseignement supérieur, c'est la rémunération des personnels qui constitue également le poste le plus important des dépenses de fonctionnement dans tous les pays, sauf en Indonésie et en République tchèque. La rémunération des personnels représente plus de 80 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement supérieur en Argentine (88 %), au Brésil (80 %), au Danemark (83 %) et en Israël (80 %).

La ventilation des dépenses de fonctionnement varie sensiblement entre, d'une part, l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire et, d'autre part, l'enseignement supérieur. La part de la rémunération des enseignants est moindre dans l'enseignement supérieur dans tous les pays sauf au Danemark. Dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur, les autres dépenses de fonctionnement ne dépassent 30 % que dans sept pays, à savoir en Corée (33.1 %), en Finlande (35.6 %), en Indonésie (31.1 %), en Pologne (32.4 %), en République slovaque (36.4 %), en République tchèque (37.6 %) et en Suède (32.2 %).

C'est dans l'enseignement supérieur que les postes de dépenses de fonctionnement autres que la rémunération du personnel sont les plus élevés. Dans les pays de l'OCDE, ils atteignent en moyenne 32 %, ce qui s'explique en partie par le coût plus élevé des infrastructures et des équipements à ce niveau d'enseignement. Dans 18 pays de l'OCDE, la part des dépenses en capital dans les dépenses totales est plus élevée dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur. Cette différence peut s'expliquer par la construction de nouvelles infrastructures imposée par le développement de l'enseignement supérieur enregistré ces dernières années.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011. Les dépenses se rapportent aux établissements publics ou, si ces données sont disponibles, aux établissements publics et privés.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

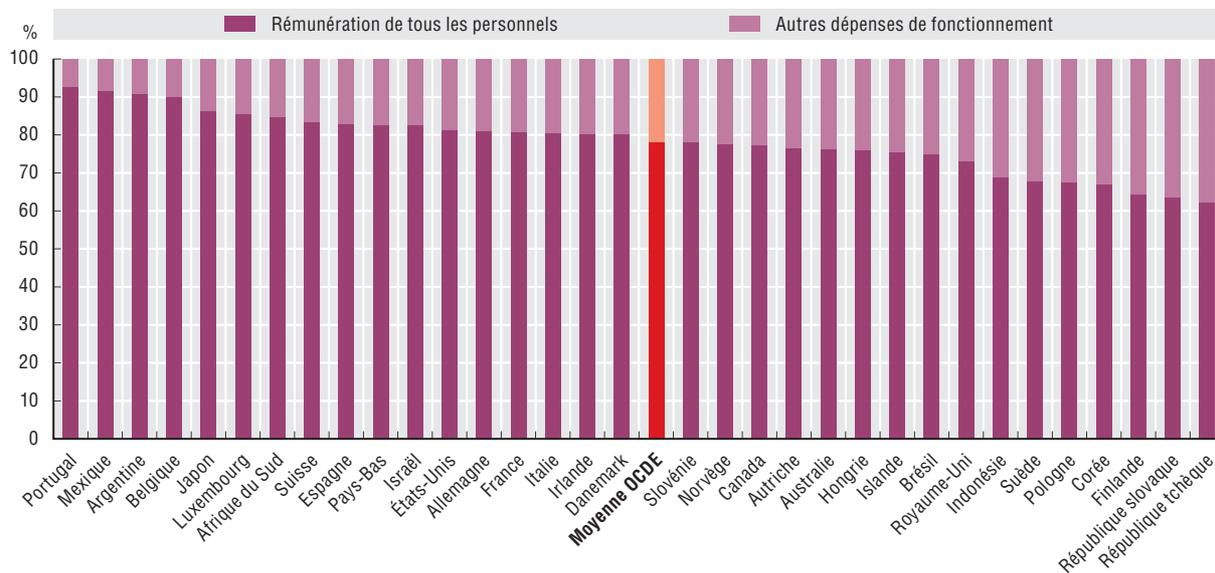
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B6).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB.
- La répartition des dépenses de fonctionnement au titre des établissements, selon le niveau d'enseignement.

Graphique 3.13. **Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement de l'enseignement, 2009**

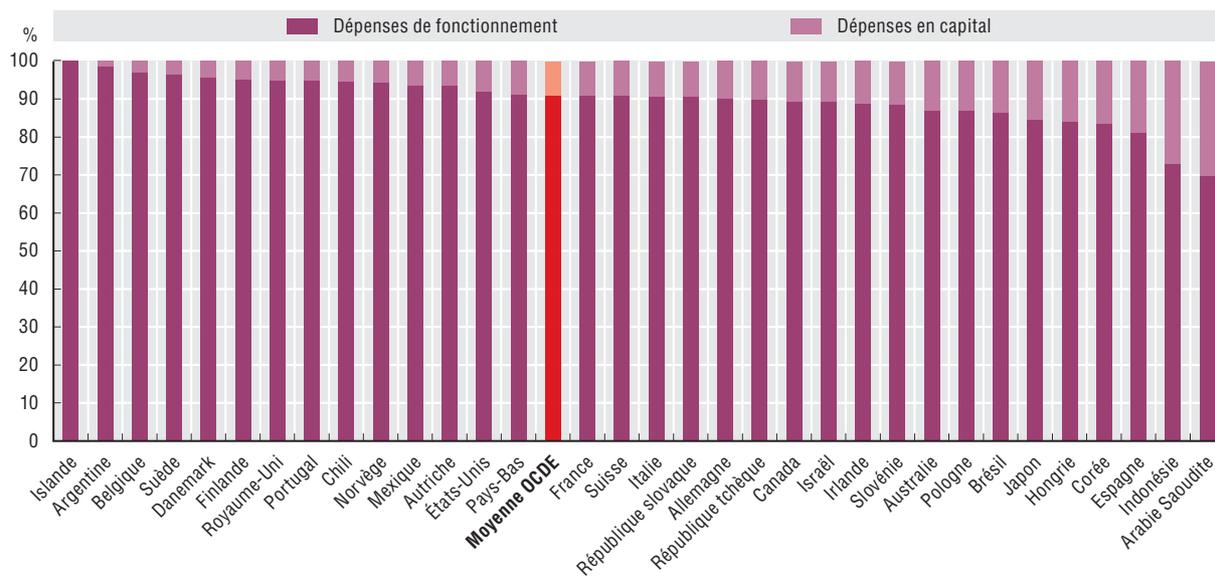
Ce graphique montre la part des dépenses de fonctionnement consacrée à la rémunération des personnels aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur. Les autres postes de dépenses de fonctionnement comprennent notamment : le transport, l'aide psychopédagogique, et les dépenses récurrentes en matière de matériel et de recherche pédagogiques.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B6.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683024>.

Graphique 3.14. **Dépenses en capital et dépenses de fonctionnement dans l'enseignement supérieur, 2009**

Ce graphique montre la répartition entre dépenses en capital et dépenses de fonctionnement selon les pays.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B6.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683024>.



Extrait de :
Education at a Glance 2012
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « À quoi les fonds destinés à l'éducation sont-ils utilisés ? », dans *Education at a Glance 2012 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-22-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.